



Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle ANNEXE 4

Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Support audiovisuel

INTERVENANTS

- Équipe pédagogique du CESU 02**
- › Médecin formateur
 - › Référent SSE
 - › Formateur SSE

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

PUBLIC

Professionnel de santé et personnels des établissements de santé chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

CONTENU

Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

- › Connaitre les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principe de triage et parcours de soins des patients
- › Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- › Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post interventionnels, réanimation, etc.
- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

DUREE DE FORMATION

1 jour (7h)

Dates :

<https://cesu02.fr/>

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)
- ⇒ **En cours** : Évaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation
- ⇒ **À l'issue** : Questionnaire
Présence conditionnant la validation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponible

sur: <https://cesu02.fr/>

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02

Groupe de 12 personnes